

Le projet de

# Parisiennes, Parisiens,

pour les élections municipales  
de 2020 à Paris



“ Un programme  
pour les Parisiennes  
et les Parisiens,  
pour leurs familles,  
pour leurs enfants,  
et pour tous ceux  
qui font Paris ”

Gaspard Gantzer  
& Isabelle Saporta



## Édito

Depuis deux ans, nous avons organisé plus de 300 réunions dans tous les quartiers de Paris. Ces réunions, ces rencontres, nous ont permis d'élaborer ces premières priorités, sur la vie quotidienne, sur les familles, sur l'écologie, la solidarité et le Grand Paris, avec des finances publiques mieux gérées. Ces mesures sont celles du mouvement qui a mis les Parisiennes et les Parisiens au cœur de sa démarche. Ces mesures sont celles des Parisiennes et des Parisiens, conçues pour eux-mêmes et qui seront mises en place dès 2020, par eux-mêmes.



## Sommaire

- P02** Les cantines parisiennes et l'objectif 100% bio  
La gratuité des crèches et 10 000 places supplémentaires  
Plus aucun enfant dans les rues dès 2020
- P03** Le logement pour tous  
En finir avec les logements vacants  
Une police municipale armée  
Combattre les violences faites aux femmes
- P04** Une maison de santé dans chaque arrondissement  
Développer la colocation intergénérationnelle  
Le sport pour tous et partout
- P05** L'éducation artistique pour tous  
100% des rues propres en 2021  
Faire de Paris la première ville "zéro plastique"
- P06** Doubler le nombre d'arbres à Paris  
Se réapproprier la Seine  
Un Paris accessible pour tous  
L'ouverture du métro la nuit
- P07** Un plan vélo métropolitain  
Rouler électrique, libre comme l'air  
Construire Paris en grand
- P08** La destruction du périphérique  
Rendre l'Hôtel de Ville aux Parisiens
- P09** Annexes

## Les cantines parisiennes et l'objectif 100% bio

Nos enfants mangent mal. C'est une vérité que chaque parent de petite parisienne ou de petit parisien connaît. Dans les cantines scolaires parisiennes, ils consomment des menus comprenant insuffisamment de produits bios et des plats transformés et réchauffés souvent de manière industrielle, ce qui les expose trop souvent aux perturbateurs endocriniens.

La qualité des repas servis est ainsi très variable et un modèle de restauration scolaire bio, local et en circuit court est possible comme le montre l'exemple du 5<sup>ème</sup> arrondissement.

Trois mesures devront être prises. Premièrement un contrôle de la qualité des menus arrêtés par les caisses des écoles, dès 2020. L'objectif de produits bios doit être relevé à 100%, dans chaque arrondissement.

Deuxièmement, une mutualisation accrue et une professionnalisation renforcée des achats d'aliments seront nécessaires, avec une remunicipalisation de la restauration scolaire et la fusion des caisses des écoles responsables des cantines scolaires à l'échelle des arrondissements, l'objectif étant de structurer les filières de circuits-courts qui approvisionneront les cantines tout au long de l'année. Avec la municipalisation des cantines, Paris inventera une fois encore dans son histoire un peu du modèle de développement de demain : un modèle plus écologique plus local et où la métropole et son environnement rural proche sont main dans la main.

Troisièmement, il faudra créer un nouveau service chargé de contrôler la qualité. Celui-ci devra évaluer les processus de transformation et de préparation des repas, et proposer au quotidien des évolutions et optimisations pour améliorer continuellement la qualité de ce qui est servi dans les assiettes.

Il ne devra plus être recouru à des prestataires privés pour préparer des repas d'ici la fin du mandat du prochain Maire de Paris. Et si cela est nécessaire, nous créerons un EPIC ou une régie autonome sur le modèle d'Eau de Paris. Cela génèrera des économies à long terme, comme l'a permis, en 2008-2010, la création d'un opérateur public de gestion de l'eau par Bertrand Delanoë. Cela garantira également la pleine souveraineté alimentaire de la capitale et la capacité à s'assurer de la bonne alimentation des plus jeunes. Ce qui répond, au-delà des impératifs de santé publique, à une exigence de justice sociale.

Actuellement la restauration scolaire représente un coût de 83 millions d'euros, nous porterons ce budget à 100 millions d'euros pour la remunicipalisation et le financement de fermes urbaines en Île-de-France pour favoriser le bio, les produits frais et les circuits courts. Les 17 millions supplémentaires seront financés par les économies de fonctionnement et l'utilisation de l'épargne brute de la ville, qui s'établit à 574 millions d'euros.

## La gratuité des crèches et 10 000 places supplémentaires

De plus en plus de familles quittent Paris – 12 000 personnes en 2018 – en raison de conditions de vie insatisfaisantes, notamment pour élever les enfants. L'offre d'accueil publique et privée du jeune enfant est mal répartie et ne répond pas à l'ensemble des besoins des familles parisiennes, même en situation de baisse des naissances.

Nous construirons 10 000 places en crèche supplémentaires sur la mandature pour faciliter l'accueil de chaque enfant en bas âge et favoriser l'activité économique de chaque famille, un bon équilibre entre les vies professionnelle et personnelle et l'égalité femme/homme. Cent trente-neuf ans après la gratuité de l'école scolaire imaginée par Jules Ferry, la gratuité de l'accueil devra aussi être instaurée : ce principe permettra de lutter contre les inégalités entre familles, de soutenir leur pouvoir d'achat. Surtout la gratuité permet de s'assurer d'une socialisation précoce des enfants, facteur clé de leur réussite scolaire future et de la réduction des inégalités éducatives au sein d'une génération. Les horaires de garde devront également être allongés.

Ce plan « petite enfance » nécessitera un investissement de 50 millions d'euros par an, financé grâce à un redéploiement de l'enveloppe d'investissement, et une augmentation des dépenses de fonctionnement de 120 millions d'euros en régime de croisière à l'horizon 2025. Celle-ci sera financée par une modernisation du fonctionnement des administrations parisiennes et en puisant sur l'épargne brute dégagée par les économies de fonctionnement (574 millions d'euros).

## Plus aucun enfant dans les rues dès 2020

Conséquence de la crise migratoire, le nombre de mineurs non accompagnés a plus que triplé entre 2014 et 2018, année au cours de laquelle 1 350 enfants ont été reconnus comme tel et pris en charge par l'aide sociale à l'enfance à Paris. Mais trop nombreux sont ceux qui demeurent livrés à eux-mêmes dans la capitale. Au début de l'année 2018, on considérait qu'ils étaient entre 400 et 500. Sans famille ni toit. Cette situation déshonore Paris.

C'est la raison pour laquelle nous ferons des enfants des rues la grande cause parisienne de la mandature, avec un plan de 12 millions d'euros pour que dès 2020, plus aucun enfant ne se retrouve à dormir seul dans les rues de Paris. Ce budget équivaut à la totalité des recettes liées l'aide sociale à l'enfance que nous utiliserons donc en totalité pour cette grande cause parisienne.

*"Je sais que de nombreux esprits chagrins diront que c'est impossible. Les mêmes avaient critiqué l'ambition de municipaliser la gestion de l'eau. Elle devait être chère et inefficace. Dix ans après la municipalisation de l'eau n'est-elle pas pourtant une éclatante réussite ?"*

**Isabelle Saporta**

*"Quand notre fils est né, on a étudié toutes les options, mais on a dû prendre une nounou vite, car on ne pensait pas avoir de place en crèche."*

**Martin**

Habitant du 14<sup>ème</sup> arrondissement et chef d'entreprise

*"Pour que tout cela fonctionne, la mobilisation doit être générale. L'exécutif parisien doit notamment pouvoir s'appuyer sur une police municipale qui, en bonne intelligence avec les associations dont les efforts sont inestimables, saura protéger ces enfants d'eux-mêmes en les remettant à des structures d'accueil où ils reconstruiront leur avenir."*

**Gaspard Gantzer**



## Le logement pour tous

En 10 ans, le prix du mètre carré a fait un bond de 66%. En août 2019, le mètre carré parisien a franchi la barre des 10 000 euros pour atteindre 10 190 euros, soit une hausse de 7,3% en 1 an. Aujourd'hui, 64% des acheteurs sont des cadres ou des dirigeants d'entreprise, alors qu'ils ne représentent que 21% de la population parisienne active.

Il en va de notre mixité sociale et de l'idée que nous nous faisons du vivre-ensemble dans notre ville : se loger à Paris ne doit plus être un privilège.

La municipalité ne doit plus demeurer le spectateur inerte d'un phénomène qu'elle peut endiguer si elle s'en donne les moyens.

Nous proposons la construction de 30 000 logements neufs pour les familles en respectant le schéma 1/3 logements sociaux, 1/3 logements intermédiaires et 1/3 logements libres, et 5 000 logements étudiants neufs à horizon 2026. Nous développerons en parallèle la cohabitation intergénérationnelle.

En suspendant les préemptions coûteuses engagées lors de la mandature précédente, nous utiliserons ce montant – 140 millions d'euros par an – pour financer notre plan logement.



## Lutter contre la spéculation immobilière

La taxe sur les logements vacants est trop faible pour inciter à la remise des 40 000 biens inoccupés sur le marché de la location : c'est inefficace et injuste pour les Parisiens qui ont de plus en plus de mal à se loger. L'Etat doit donner à Paris les moyens de résoudre la crise du logement.

Hors période de travaux, résidences secondaires et vacance résultant d'un départ en maison de retraite, Parisiennes, Parisiens propose d'imposer les logements vacants par un loyer fictif correspondant à 30 €/m<sup>2</sup> et par mois, soit le prix moyen de la location à Paris, dès que la loi en aura instauré cette possibilité pour les zones hyper-tendues. La part des 1 milliard d'euros de recettes potentielles, qui sera payée par les propriétaires ne remettant pas leur bien à la location, sera investie dans la construction de logements intermédiaires, la transition écologique et le remboursement de la dette de la Ville de Paris. Cette taxe concernera essentiellement les investisseurs institutionnels.

L'Etat doit prendre ses responsabilités en permettant aux communes situées en zones hyper-tendues, comme Paris, de créer ce dispositif très incitatif.



## Une police municipale armée

Les derniers chiffres le prouvent : la délinquance est en forte hausse. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont augmenté de 9% à Paris intra-muros et les cambriolages de 16%, pour ne citer que ces exemples. Certains quartiers, notamment dans le nord-est parisien, sont devenus le théâtre à ciel ouvert de rixes entre bandes rivales. Face à tout cela, la police nationale est dépassée et la ville de Paris doit prendre ses responsabilités.

Nous proposons la création d'une police municipale armée, formée dans une académie de police qui sera un véritable centre de formation continue pour accueillir des promotions de 500 agents, composées (après un plan de recrutements) d'une centaine de cadres expérimentés issus d'autres polices municipales ou de la police et de la gendarmerie nationales, et qui s'ajouteront aux près de 3 000 agents existants. Cette police municipale sera placée sous l'autorité du Maire. Elle luttera contre les incivilités, l'occupation de l'espace public, la petite délinquance qui pourrit le quotidien, en soutien de la police nationale.

Pour le recrutement, la formation et l'armement de la police municipale, nous investirons 10 à 20 millions d'euros, financés par redéploiement de l'actuelle contribution à la préfecture de police (216 millions d'euros).



## Combattre les violences faites aux femmes

Les violences dont sont victimes les femmes ne doivent pas laisser la municipalité indifférente. Ce sujet a fait l'objet, depuis deux ans, d'une intense réflexion au sein de Parisiennes, Parisiens. Ces violences, qu'elles soient physiques, psychologiques, ont lieu dans l'espace public comme au sein du foyer. À Paris, le taux de plainte pour agressions faites aux femmes augmente d'année en année, pour dépasser les 20% en 2018. Ce n'est évidemment pas acceptable.

Nous créerons donc deux maisons des femmes, calquées sur le modèle de la maison des femmes de Saint-Denis, pour accueillir toutes les femmes vulnérables ou victimes de violence. Il faudra que ce soient des maisons ouvertes sur la rue, pour offrir un accueil adapté à la situation, confidentiel et sécurisé. Ces maisons seront en lien permanent avec les maisons de santé parisiennes, mais aussi avec la préfecture de police et la police municipale. Tous les services y seront possibles : soins autour d'un viol ou de violences physiques ou psychologiques, dans le cadre familial ou conjugal, accompagnement psychologique, conseil juridique. Nous mobiliserons un budget de 5 millions d'euros pour la création de ces maisons des femmes.

*"J'aurais adoré élever mes enfants ici. Mais les loyers sont trop chers."*

**Stéphanie**

Habitante du 15<sup>e</sup> arrondissement et enseignante

*"C'est moins de nouveaux moyens que d'une nouvelle approche du logement à besoin. Il faut ouvrir une nouvelle étape, en fluidifiant l'offre existante, en construisant des logements plus diversifiés, en transformant le périphérique pour avoir une politique du logement à l'échelle du Grand Paris."*

**Gaspard Gantzer**

*"L'époque où la Préfecture de police s'occupait de tout est révolue depuis longtemps. La ville de Paris doit, comme n'importe quelle grande ville, assumer ses responsabilités, en déployant les moyens adaptés, dans tous les arrondissements, et en particulier dans les quartiers populaires qui, plus que les autres, ont besoin de la présence continue des services publics et des services municipaux."*

**Gaspard Gantzer**

*"Nous, Parisiennes de cœur, Parisiennes du Grand Paris, partisans d'une mixité heureuse et d'une égalité sans conditions, portons ces revendications au sein du mouvement Parisiennes, Parisiens pour que Paris devienne une référence mondiale de l'égalité des sexes, de la promotion de la femme et la défense de ses droits."*

**Les Parisiennes**



## Une maison de santé dans chaque arrondissement

Nous constatons aujourd'hui le paradoxe suivant : les Parisiennes et les Parisiens disposent de services de pointe mais peinent à accéder à la santé de tous les jours. Ils doivent donc s'adapter au quotidien et souvent accepter des solutions dégradées de prise en charge. Nous devons adapter l'offre de soins à la demande, optimiser et organiser les filières de soins à l'hôpital. La mairie de Paris a une place importante au conseil de surveillance de l'AP-HP. Elle doit donc s'impliquer dans le plan stratégique de l'AP-HP qui définit l'offre de soins au côté de la commission médicale d'établissement de l'AP-HP et du directeur général, et insister pour que la mairie de Paris aide l'AP-HP à valoriser les terrains libérés par les restructurations hospitalières pour que l'argent récolté par l'AP-HP soit mis à la disposition des rénovations et des restructurations.

La médecine moderne — les professionnels de la santé nous le disent en permanence — est préventive et participative. Il faut impliquer les Parisiens dans la prise en charge de leur santé : nous devons développer les maisons de santé, qui marchent mieux avec des médecins libéraux, reliées à l'hôpital, et en ouvrir dans tous les arrondissements actuellement sous-dotés en médecins, puis étendre leurs horaires pour coller davantage aux rythmes de vie des Parisiennes et des Parisiens. Entre 2020 et 2026, nous devons ouvrir dans chaque arrondissement de Paris au moins une maison pluridisciplinaire accessible 24h/24, et en priorité dans tous les arrondissements où les services d'urgences sont saturés. Des établissements ouverts 24h/24 constitueront un précieux vecteur de désengorgement des urgences. Nous devons aussi renforcer les liens entre la médecine de ville et l'hôpital pour mieux organiser les parcours de prise en charge des patients souffrant de maladies chroniques. Les services municipaux ont, ici aussi, un rôle utile à jouer pour relayer des actions de prévention ou de diagnostic précoce en population générale. Les mairies d'arrondissement pourront jouer un rôle essentiel pour mettre en relation les professionnels. Dans les maisons de santé de la Ville, des permanences pourront être tenues par des médecins hospitaliers.

Pour financer ces mesures, nous mettrons en place un Fonds pour l'innovation en santé. Ce Fonds, doté de 10 millions d'euros permettra, sur la base d'un appel à projets transparent à la préparation duquel seront associés les professionnels, les usagers et leurs représentants, de financer la construction des maisons de santé et de faire émerger les expérimentations traçant les contours d'un système global de santé plus fluide et accessible.



## Développer la cohabitation intergénérationnelle

Paris compte 470 000 personnes de plus de 60 ans (20% de la population parisienne), dont 170 000 au-delà de 75 ans. En 2040, les seniors représenteront 25% de la population et la Ville comptera 80 000 Parisiennes et Parisiens supplémentaires âgés de plus de 75 ans. Nous devons lancer un plan volontariste pour promouvoir la cohabitation intergénérationnelle, une solution à la fois pour lutter contre l'isolement de nos aînés mais aussi une réponse à la crise du logement pour les étudiants.

Il faut rompre avec la spirale d'isolement et de difficulté d'accès aux soins qui existe pour les personnes âgées. Pour ce faire, il faut lancer un plan de recrutement d'aidants et d'accompagnants supplémentaires, par exemple en utilisant la réserve citoyenne. Il y a d'abord un travail à mener en lien avec l'AP-HP pour en finir avec la réduction du nombre de lits de gériatrie. En parallèle, nous lancerons la création de 3 500 places supplémentaires en EHPAD au niveau du Grand Paris. Nous dégagerons des crédits supplémentaires de 10 millions d'euros pour l'aide à domicile et de 100 millions d'euros sur la mandature, soit 16 millions d'euros par an, ce qui représente un budget constant par rapport à ce qui est engagé actuellement.



## Le sport partout

En 2024, Paris sera, pour la troisième fois de son histoire, le théâtre des Jeux Olympiques et Paralympiques. Se dérouleront, sous nos yeux, quatre semaines de compétition lors desquelles s'affronteront au sommet les plus grands athlètes du monde. Mais le sport n'est pas qu'une simple affaire intéressante les compétiteurs de haut niveau. L'élan olympique dont Paris va bénéficier dans quelques années doit servir une autre cause, celle du droit des Parisiens à pratiquer tous les sports, parce que le sport est un outil de socialisation et une source d'épanouissement et de bonne santé inestimables.

En 2014, Paris faisait déjà pâle figure avec seulement 2 688 équipements sportifs, soit 0,8% des équipements recensés en France. Cela se traduisait alors par un bien triste ratio de 1,2 équipement pour 1 000 habitants, classant Paris loin derrière ses voisins franciliens, puisque l'Essonne et les Yvelines étaient, pour le même chiffre, à 3,4. Trois ans plus tard, seuls 390 équipements sportifs municipaux sont accessibles aux associations sportives et aux organismes réservataires, qui accomplissent un travail remarquable avec des moyens très limités.

Nous sommes les partisans d'une politique sportive avant tout au service des Parisiennes et des Parisiens. Nous voulons en premier lieu intégrer les exclus de la pratique sportive qui ne peuvent s'y consacrer, faute de moyens. Ce sont les seniors, les femmes au foyer et les gens des milieux défavorisés. Ensuite, nous lancerons un programme de santé / bien-être par le sport en y associant les acteurs de la santé, les associations tout comme les employeurs. Aussi, nous faciliterons l'accès au sport aux enfants qui demeurent encore trop souvent sur des listes d'attente pour telle ou telle pratique, alors que leurs camarades de la petite couronne eux n'éprouvent aucune difficulté à faire du sport. [La suite en page 05...](#)

*"Il y a des déserts médicaux dans Paris même. Par exemple, dans mon arrondissement, il faut faire attention, car quatre médecins généralistes sont partis à la retraite l'an passé et ils n'ont pas été remplacés."*

### Julie

Habitante du 9<sup>e</sup> arrondissement et consultante

*"Les seniors sont de plus en plus nombreux dans le quartier. Ils représentent près d'un tiers des personnes qui viennent dans mon cabinet. Il faut s'adapter pour mieux les accueillir et les prendre en charge."*

### Alain-Jean

Habitant du 11<sup>e</sup> arrondissement et médecin

*"À Paris, on aime le sport, mais on devrait davantage aimer les sportifs."*

### Jacques

Habitant du 5<sup>e</sup> arrondissement et retraité



Chaque arrondissement se verra doté d'un crédit supplémentaire de 2 millions d'euros afin de multiplier par deux, quand cela est possible, ou a minima d'augmenter d'un tiers ses infrastructures sportives. Cet effort budgétaire sera financé tant par les économies de fonctionnement réalisées dans les arrondissements, que par celles réalisées dans tout Paris.

## L'éducation artistique au cœur de la scolarité de nos enfants

L'enseignement artistique doit être un pilier de l'épanouissement des jeunes Parisiens.

Nous voulons accroître l'éducation artistique en augmentant le nombre de classes à projet artistique ou culturel, le nombre d'élèves bénéficiant de classes à horaires aménagés en musique et en danse et en renforçant l'offre et la qualité des activités culturelles et artistiques dans le périscolaire.

Nous proposons de créer 3 000 places supplémentaires en conservatoire, ce qui demandera le recrutement de 150 professeurs et la construction de deux nouveaux conservatoires, dont un dans le Centre de Paris. Nous devons chercher par ailleurs à mieux coordonner l'action des conservatoires et celle des centres « Paris Anim' » et des écoles associatives de musique.

Pour ce projet, il faudra prévoir une enveloppe de 10 millions d'euros (3 millions d'euros par conservatoire à construire et 4 millions d'euros pour les recrutements) que nous financerons en nous appuyant sur l'épargne brute du budget municipal de 574 millions d'euros.

Les bibliothèques participent également de cet objectif de donner à la jeunesse parisienne le meilleur des outils culturels de la capitale. Pour cela nous proposons d'ouvrir toutes les bibliothèques municipales le dimanche, ce qui coûtera 100 millions d'euros, en incluant 10 millions pour la rénovation des bibliothèques, et dont le financement sera assuré par une prévision d'augmentation des recettes des bibliothèques (on passera de 1,3 million d'euros aujourd'hui à 2 millions d'euros) et par l'épargne brute du budget de la ville.

## 100% de rues propres en 2021

Paris est sale : c'est un constat sans appel, mais ce n'est pas une fatalité. Nous devons faire de Paris une ville propre, autour de trois piliers : prévention, sensibilisation des jeunes sur les questions de propreté et tri des déchets.

Il faut mener des actions fréquentes auprès des Parisiennes et des Parisiens, y compris commerces et entreprises, sur les questions de propreté, en organisant une journée mensuelle de grand nettoyage de Paris.

Dans ces actions, le rôle des mairies d'arrondissement dans la gestion des actions de propreté est central, tout comme la mécanisation des moyens de propreté et la sanction avec des amendes plus chères et plus systématiques pour les comportements qui salissent la voie publique (mégots, dépôts sauvages, ...).

Nous consacrerons une enveloppe de 5 millions d'euros par an pour l'augmentation du nombre des agents de propreté. Par ailleurs, l'infraction d'un jet de mégot, d'épanchement d'urine ou de déjection canine est verbalisée à 68 euros contre 35 euros précédemment. Pour créer un électrochoc, cette amende sera triplée, pour atteindre 200 euros.

Nous investirons 200 millions d'euros sur 6 ans, soit 33 millions d'euros par an pour la mécanisation des moyens de propreté, ce que nous financerons avec le produit des amendes qui sera de 50 millions d'euros par an.

## Faire de Paris la première ville "zéro plastique"

Réduire la production de déchets, c'est un impératif humain si nous voulons contribuer à sauver la planète. Paris peut y contribuer, en interdisant la publicité papier dans les boîtes aux lettres (coût : 0 euro) et le plastique à usage unique (coût : 0 euro).

Le plan "zéro déchet" doit être soutenu par une aide à la transition et un accompagnement des Parisiennes et des Parisiens sur un meilleur tri des déchets.

Nous proposons également d'adapter la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères en fonction du poids de déchets non-recyclés, et d'instaurer un "bonus / malus" pour les entreprises au regard des déchets non-recyclables.

En lien avec les communes de la petite couronne, nous renforcerons les capacités de tri à l'échelle du Grand Paris.

Aussi, nous mettrons en place la collecte du compost hebdomadaire (10 millions par an à terme).

En fonctionnement, les dépenses supplémentaires représenteront 15 millions d'euros par an, et 10 millions d'euros par an en investissement tant pour les capacités de tri supplémentaires, que pour les aides à la transition.

Ces mesures seront auto-financées, grâce à une valorisation plus importante des déchets (car mieux triés) à hauteur de 5 millions d'euros supplémentaires par an, ainsi qu'au système de « bonus/malus » qui finance les dépenses de fonctionnement supplémentaires. A terme, la baisse des déchets réduira les coûts de fonctionnement.

*"J'ai passé les plus beaux moments de mon adolescence au conservatoire."*

**Lucie-Lou**

Habitante du 15<sup>e</sup>  
et avocate

*"Garantir la propreté à Paris, c'est protéger nos modes de vies, préserver notre bien-être. C'est aussi protéger son héritage. Ces coins de rue, ces portions de place, ces jardins entiers sont le témoin de l'histoire de Paris. Les soustraire à la saleté, ce sera les redonner aux Parisiens."*

**Gaspard Gantzer**

*"On a pris du retard dans le recyclage des déchets. Or Paris pourrait devenir la première ville zéro déchet au monde. Ça peut sembler utopique, mais c'est un objectif atteignable si on s'y met tous, entreprises, services publics et particuliers."*

**José**

Habitant du 15<sup>e</sup>  
et consultant



## Doubler le nombre d'arbres à Paris

De quoi ont besoin les habitants de Paris ? D'un cadre de vie plus apaisé. De l'air pur, de la liberté. Des arbres, des fleurs, des plantes, de l'herbe. De ces espaces verts qui apportent de la fraîcheur quand la saison est aux fortes chaleurs et de la convivialité toute l'année, pour accueillir les espiègleries des enfants et nos flâneries improvisées.

Nous avons quatre types de propositions :

- La première : l'esplanade devant le Centre Pompidou, que l'on transformera pour la magnifier, et y créer un vaste espace vert, avec des arbres, de la pelouse, et des fleurs.
- La deuxième : la place de la Bourse, où on envisagera d'enchâsser le Palais Brongniart dans un îlot de verdure (pelouses, arbres, points d'eau...) dont ce secteur de Paris manque cruellement. L'ancienne Bourse, aujourd'hui lieu de réception, y gagnerait une véritable renaissance. Et les habitants bénéficieraient d'un espace hors du commun.
- La troisième : nous détruirons le périphérique pour y créer 140 hectares d'espaces verts (voir proposition « La destruction du périphérique »).
- La quatrième : nous devons penser à un « pacte vert », qui sera co-construit avec les Parisiens, pour qu'on se fixe l'objectif que chacun d'entre eux ait un espace vert à moins de 10 minutes de chez lui et qu'on double le nombre d'arbres à Paris d'ici 2026.

Ces opérations, à l'exception des espaces verts prévus au niveau du périphérique et qui seront auto-financés grâce aux autres projets, se feront à budget quasi constant, puisque nous y consacrerons 40 millions d'euros par an, soit 3 millions de plus que ce qui est consacré aujourd'hui aux espaces verts au titre de nouveaux projets déjà engagés.



## Se réappropriier la Seine

La Seine fait partie intégrante du patrimoine parisien, et elle doit être repensée comme une voie fluviale, navigable, qui doit servir à désengorger notre ville, et en particulier pour les questions logistiques.

Nous voulons que le déplacement fluvial se généralise, tant pour les personnes, avec la création de lignes de vaporettes, que pour les marchandises, avec l'objectif que la logistique fluviale devienne la norme à Paris, et que plus aucune livraison dans Paris ne se fasse par camions ou camionnettes mais par des moyens de transports 100% propres à horizon 2030.

En lien avec Haropa - Ports de Paris, nous lancerons une consultation pour créer deux lignes de vaporette et un service de livraison à destination des entreprises. Cette consultation doit aboutir au lancement d'un marché de délégation de service public, avec un objectif de redevances d'au moins 100 millions d'euros pour la ville de Paris.



## Un Paris accessible pour tous

Il relève de la responsabilité première de la municipalité de garantir à tous un même accès au service public. Un même accès à la ville. Pourtant, c'est loin d'être le cas aujourd'hui.

Une vraie politique structurelle à l'égard des personnes à mobilité réduite, celle que nous voulons pour notre ville, consiste à leur donner les moyens de sortir de chez eux. Car s'il y a bien une mission fondamentale qui incombe à tout gouvernant, c'est d'empêcher l'assignation à résidence de ses concitoyens.

La mobilité dans Paris n'est pas adaptée aux personnes souffrant d'un handicap. Le constat est alarmant et nous projette à des années lumières de l'idée que l'on doit tous se faire d'une ville durable et responsable. A Paris, seules 9 stations sur 303 du métro sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est-à-dire les seules stations de la ligne 14, soit 3% du réseau métropolitain. La modernisation du métro parisien est urgente.

Le métro londonien, entré en service en 1863 (1900 pour Paris) est accessible aux personnes handicapées sur 18% de son réseau. C'est six fois plus que chez nous.

Les personnes à mobilité réduite, ce sont aussi des personnes mal ou non-voyantes. Pour elles, on pourrait réaliser de meilleurs marquages au sol, des plans en braille et également la vocalisation des noms de station de métro (comme sur la ligne 13 du métro où les noms des stations sont énoncés à voix haute).

Nous proposons donc un plan de 20 millions d'euros, en lien avec Île-de-France Mobilités, pour atteindre l'objectif de 30% du réseau accessible à horizon 2026. Nous financerons cette mesure grâce à la réduction de 10% des effectifs de la Ville de Paris, qui doit générer 200 millions d'euros supplémentaires d'épargne brute de fonctionnement.



## L'ouverture du métro la nuit

La généralisation de l'ouverture du métro la nuit est certes de la responsabilité de la région Île-de-France mais la Ville de Paris doit favoriser son adoption. Nous proposons l'ouverture toute la nuit pour les lignes 1, 2, 4, 5, 6, 9, 13 et 14 et le recrutement d'agents supplémentaires pour garantir la sécurité des voyageurs. [La suite en page 07.](#)

*"Le retard qu'a pris notre ville est affolant. Nous devons inventer, sortir des chemins battus, pousser les murs de la ville, faire émerger de la verdure, respirer. Ce sont les enjeux de l'élection municipale à venir."*

**Benjamin Djiane  
& Gaspard Gantzer**

*"Il faut arrêter de penser que Paris doit être un marchepied pour véhicules polluants. Nous devons, avec volontarisme, nous fixer comme objectif la réduction d'au moins 50% de nos émissions de CO2 à horizon 2030. Appuyons-nous sur nos atouts, et la Seine en est un !"*

**Isabelle Saporta**

*"Les pouvoirs publics doivent tout mettre en œuvre pour que les personnes en situation de handicap jouissent paisiblement de ce Paris qui leur appartient autant qu'à quiconque."*

**Gaspard Gantzer**

*"La question d'une ou de plusieurs lignes de métro en circulation toute la nuit doit être au cœur des débats lors des prochaines élections municipales."*

**Gaspard Gantzer**

Pour y contribuer, nous augmenterons la contribution de la Ville de Paris à Île-de-France Mobilités à plus de 30 millions d'euros. En termes d'investissement, il n'y aura pas d'impact puisque les changements des rames sont déjà prévus pour 2024. Avec les ressources supplémentaires issues des forfaits de stationnement (20 millions d'euros par an) et les usagers supplémentaires qui utiliseront le métro la nuit (retombées estimées à 10 millions d'euros), cette mesure sera financée par les recettes qui en découleront.



## Un plan vélo métropolitain

La croissance de la pratique du vélo à Paris s'inscrit dans une double tendance : celle qui fait du vélo, avec Vélib', un moyen de transport public, et celle qui opère un basculement du vélo vers une pratique urbaine. A Paris, la part du vélo a explosé, de 0,5% en 1994 à 3% aujourd'hui, soit le double de la moyenne francilienne.

Malgré cette conjoncture positive pour le vélo parisien, la capitale apparaît en retard, vis-à-vis des meilleures pratiques tant nationales qu'européennes. Avec environ 4% des trajets domicile-travail effectués à vélo, Paris est loin de l'échappée française – Strasbourg, Grenoble, Bordeaux.

Le fiasco de Vélib' et les problèmes de sécurité liés au vol de vélos ne contribuent pas à combler le retard de Paris.

Deux mesures doivent permettre de générer des recettes que nous pourrions réinvestir dans deux mesures importantes, pour constituer un plan « Ambition Vélo 2026 » :

- Augmenter les recettes de Vélib' pour augmenter la flotte : grâce à un contrôle plus maîtrisé des coûts et à un objectif de recettes qui passerait de 3 à 5 millions d'euros, puis à 10 millions d'euros avant la fin de la mandature, nous pourrions utiliser ces recettes supplémentaires pour la construction de nouvelles bornes Vélib' et l'augmentation de la flotte des Vélib' disponibles.
- Réguler les flottes privées de vélo en libre-service : ces dernières constituent une concurrence pour les services publics de transport alors même qu'elles ne paient pas pour l'espace public utilisé. Nous mettrons en place une redevance obligatoire, avec l'objectif de produire entre 10 et 20 millions d'euros de recette supplémentaires. Grâce à ces recettes, nous poursuivrons la construction de pistes cyclables, en site propre, autonomes des couloirs de bus et nous doublerons le nombre de places de stationnement de vélos sécurisés (arceaux et box fermés), pour porter ce nombre à 60 000 et nous continuerons les efforts pour financer des vélos électriques dotés de systèmes anti-vol avec géolocalisation, et nous installerons des arceaux en amont et en aval des passages piétons.



## Rouler électrique, libre comme l'air

La mobilité verte reste empêchée à Paris alors que notre ville se positionne en queue de peloton européen en matière de qualité de l'air (12e/13 capitales testées).

Le réseau de 3 626 bornes pour 835 stations est aujourd'hui très insuffisant pour permettre l'essor du véhicule électrique : leur nombre est insuffisant pour permettre au parc automobile d'atteindre un taux d'équipement électrique de 30%. Mal positionnées et à recharge lente, les bornes ne sont de surcroît utilisables qu'en stationnement de longue durée.

Pour réussir la transition écologique, la Ville de Paris fixera au réseau l'objectif de mettre en service 15 000 bornes électriques, publiques comme privées, d'ici la fin de la prochaine mandature. Elle financera l'installation de 5 000 nouvelles bornes à recharge accélérée (pour les arrêts courts d'environ 30 minutes), soit un tiers de l'effort. Ceci correspondra à un investissement de 200 M€ sur la mandature, dont le financement sera le fait à la fois des opérateurs privés et des recettes issues des abonnements de recharge.



## Construire Paris en grand

Il faut construire ce « Paris en Grand » que méritent des habitants vivant toujours dans un espace clivé. Un Paris plus juste, plus fonctionnel, plus harmonieux, est possible : un Paris qui serait un modèle pour d'autres mégapoles mondiales, parfois très inégalitaires. Le sens de l'histoire de Paris, c'est le dépassement de ses 20 arrondissements, qui deviendraient l'hypercentre d'une métropole internationale. Pour construire un « Paris en grand », il faut faire tomber la muraille du périphérique, pour dépasser un carcan psychologique, sociologique, économique, politique et administratif.

Il serait ainsi plus simple pour tous les citoyens, travailleurs ou entrepreneurs, de s'installer dans des logements ou des bureaux plus grands sans avoir l'impression d'être exclus de Paris ; plus simple aussi, pour ces fonctionnaires qui font le lien social au quotidien, policiers, puériculteurs, aides-soignants, de vivre dans la ville où ils travaillent, et non pas « en banlieue » ; plus facile à la jeunesse de traverser ce « Paris en Grand », pour s'amuser ou se cultiver. Un Paris riche des communes de ses trois départements limitrophes, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, formant un territoire où l'on amènerait Paris partout, de Pantin à Montrouge, de Saint-Ouen à Ivry-sur-Seine, de Montreuil à Boulogne-Billancourt, en passant par les Buttes-Chaumont, Belleville, Montmartre, le Sentier, le Marais, les Champs-Élysées, le Quartier latin, Grenelle, Montparnasse, la Place d'Italie, Nation...

Un espace qui multiplierait par sept sa superficie – de 105 km<sup>2</sup> à 762 km<sup>2</sup> – et qui triplerait le nombre de ses habitants, de 2,2 millions à près de 7 millions.

*“J'adore le vélo. J'en faisais énormément en province. Ici, je ne me sens jamais en sécurité.”*

**Audrey**

Habitante du 5<sup>e</sup> arrondissement et chef d'entreprise

*“J'adore ma petite voiture électrique, mais quelle galère pour la recharger !”*

**Mélody**

habitante du 17<sup>e</sup> arrondissement et chef d'entreprise

*“C'est ici, en banlieue, à quelques mètres de Paris, que se trouvent la diversité et la jeunesse qui peuvent forger la France de demain.”*

**Ghada**

Habitante de Vincennes et médecin à Saint-Denis



Ce « Paris en Grand » doterait la métropole parisienne de services publics unifiés sur ce territoire élargi, pour former un ensemble politique cohérent, où les citoyens seraient associés aux prises de décisions, suggéreraient des améliorations dans la gestion municipale et tireraient la sonnette d'alarme si une décision ne va pas dans le bon sens.

Non seulement il s'agirait d'une mesure qui ne coûterait rien, mais on estime qu'une telle mesure pourrait doubler le budget de Paris, pour avoir un Grand Paris doté d'un budget de fonctionnement de 15 milliards d'euros et un budget d'investissement de 5 milliards d'euros.

## La destruction du périphérique

Septième ville la plus densément peuplée au monde, Paris étouffe, encerclé par le périphérique, source de pollution, de nuisances et de séparation physique avec la petite couronne. D'une surface de plus de 340 hectares (ha), l'emprise foncière totale du périphérique est pourtant un réservoir d'espace et « l'or gris » de notre capitale.

Nous rendrons ce patrimoine aux Parisiens pour y faire une « nouvelle Seine » à la place : en créant un couloir vert de 140 ha (forêts de rafraîchissement climatique, maraîchers, parcs, fermes bio) et en construisant 100 ha de logements, et 100 ha d'infrastructures culturelles, associatives et sportives.

La transformation du périphérique est la nouvelle frontière de Paris en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. La valeur du foncier cédé, estimée entre 8 et 10 milliards d'euros, autofinancera les travaux de destruction, les nouvelles infrastructures, un plan de développement des transports collectifs ainsi que la réalisation du schéma de contournement autoroutier via l'A86 et la Francilienne (pour un investissement de 2 milliards d'euros). Cette grande ambition associera l'ensemble des Parisiens à travers une concertation de trois ans, entre 2020 et 2023, puis le dernier mot leur reviendra : le projet de réaménagement sera soumis à un référendum citoyen en 2023. En cas d'approbation, les travaux commenceront par portion en 2026.

## Rendre l'Hôtel de Ville aux Parisiens

Nous avons la plus belle mairie du monde, mais cet Hôtel de Ville semble aujourd'hui éteint, fermé sur lui-même, un palace hors du temps et déconnecté de sa ville. Sa dernière transformation date de plus de seize ans, lorsque Bertrand Delanoë décida de transformer en crèche les 1 400 mètres carrés d'appartements privés du maire.

Il est temps de bâtir l'Hôtel de Ville de demain. Il faut transformer l'Hôtel de Ville et son quartier, et envisager la recomposition d'un immense morceau de ville de 7 à 8 hectares, de la rue de Rivoli à la Seine, de la tour Saint-Jacques à l'église Saint-Gervais.

Nous définissons avec précision, pour ces espaces libérés, les futurs nouveaux usages, leur proportion, leur répartition spatiale au sein des différents bâtiments, en suivant trois principes :

- La Ville maîtrisera étroitement le contenu du futur projet. C'est elle qui définira les usages et équipements les plus pertinents pour ce nouveau cœur de ville, pour l'arrondissement, pour Paris et sa métropole.
- Le projet portera la marque d'un haut niveau d'engagement environnemental et patrimonial, dans les usages qui seront déployés comme dans l'aménagement, les matériaux, les procédés constructifs utilisés. Ce nouveau quartier sera piétonnisé et végétalisé, pour faire de l'Hôtel de Ville un poumon vert au cœur de Paris.
- Le projet trouvera son équilibre économique : il ne coûtera rien aux Parisiennes et aux Parisiens, ni ne pèsera sur l'endettement de la Ville ; il pourrait même être une source de recettes, et permettre ainsi de financer d'autres investissements. Recettes attendues : 500 millions d'euros.

Pour ce faire, le logement sous ses différentes formes, social bien sûr, mais également intermédiaire, en « co-living », etc., y aura toute sa place. Il en est de même pour l'activité économique : nous développerons un pôle de transformation urbaine, au sein duquel des innovateurs, des entrepreneurs et des financeurs mettront en commun leurs forces et leurs idées pour inventer les solutions de demain aux problèmes urbains et citoyens d'aujourd'hui tels que le logement, la mobilité, l'environnement, la simplification administrative, la participation citoyenne, etc.

*“Le boulevard périphérique comme nous le connaissons aujourd'hui a été lancé en 1953 et achevé en 1973, soit plus de vingt ans plus tard. On a du mal à imaginer aujourd'hui un tel délai.”*

### **Madani**

habitant du 13<sup>e</sup> arrondissement et chercheur

*“Il ne s'agit évidemment pas de tout reconstruire, de tout refaire. Mais cet Hôtel de Ville ouvert, repensé avec les Parisiennes et les Parisiens, cet Hôtel de Ville de demain fera battre un peu plus fort le cœur de la ville.”*

### **Gaspard Gantzer**



# Annexe 1 : la dette

## Une accélération de l'endettement de la Ville :

- Dette d'un peu plus de 2 milliards en 2010
- Dette de plus de 6 milliards en 2018
- Dette projetée de plus de 7 milliards en 2021 au regard des investissements engagés
- ▶ Une augmentation annuelle de 12% de la dette de la Ville ces dernières années
- ▶ En 10 ans, la dette aura ainsi été multipliée par 3,5, représentant ainsi près de 5 000 euros par foyer fiscal.
- ▶ La charge de la dette va représenter plus de 300 millions par an dans le budget de la Ville

## Pourquoi ce niveau de dette est un signe de mauvaise gestion ?

- Le taux d'endettement de la Ville va dépasser les 85% en 2021
- Avec ce niveau de dette (et donc sans endettement supplémentaire), il faudra plus de 12 ans pour la rembourser avec l'épargne brute générée par la Ville. Ces 12 ans sont dans la fourchette haute des grandes villes.

La Ville s'endette aujourd'hui pour assurer son fonctionnement et non pas uniquement pour financer ses investissements.

La Ville a demandé aux bailleurs sociaux de payer en une seule fois les loyers sur 30 ans, représentant ainsi 130 millions de loyers capitalisés.

# Annexe 2 : les économies

## Pour revenir à une situation plus saine des finances de la Ville les options sont les suivantes :

- 1 - Réalisation d'économies
- 2 - Vente du patrimoine de la Ville pour abaisser le niveau de dette
- 3 - Augmentation des ressources de la Ville

Augmentation du niveau de la fiscalité de la Ville.

Création de nouvelles taxes ▶ Sources de financement choisies par l'équipe sortante (taxe de balayage, indemnité forfaitaire post stationnement, ...)

## Quels seront nos choix ?

### 1 - Réalisation d'économies

2% d'économies réalisées sur le fonctionnement de la Ville, soit 160 millions d'euros annuels ▶ Cela permettra d'abaisser la dette d'un milliard sur la mandature.

Baisse de 10% des effectifs et des frais de fonctionnement, soit 200 millions d'euros d'économies supplémentaires grâce notamment une digitalisation des services et une mutualisation plus forte des missions.

### 2 - Vente du patrimoine de la Ville

Vente de patrimoines non stratégiques de la Ville (immeubles en loyers libres pour les remettre sur le marché privé par exemple)

Objectif ▶ 1 milliard d'euros de vente sur la mandature

### 3 - Augmentation des ressources de la Ville

Pas d'hausse de la fiscalité locale

50 millions d'euros annuels de ressources supplémentaires sur les amendes « propreté »

Hausse de la taxe sur les logements vacants ▶ 300 millions d'euros annuels en moyenne sur la mandature

▶ Plus de 2 milliards d'euros de ressources complémentaires affectés au désendettement et au financement de notre programme

▶ Sur la mandature, nous pourrons ainsi abaisser la dette de la Ville de 3 milliards d'euros



Le projet de

# Parisiennes, Parisiens,

pour les élections municipales  
de 2020 à Paris

# Parisiennes, Parisiens,

Le projet  
Parisiennes,  
Parisiens,  
en ligne



[www.parisiennes-parisiens.fr](http://www.parisiennes-parisiens.fr)